



Canadian Food  
Inspection Agency

Agence canadienne  
d'inspection des aliments

# Recherche sur l'opinion publique canadienne de 2022-2023 pour appuyer les communications liées à la peste porcine africaine

## Agence canadienne d'inspection des aliments

Sommaire

Mars 2023

### Préparé pour :

Agence canadienne d'inspection des aliments

Fournisseur : Le groupe-conseil Quorus Inc

Date d'octroi du contrat : 5 décembre 2022

Date de livraison : mars 2023

Valeur du contrat (TVH incluse) : 104 928,14 \$

Numéro de contrat : CW2251163

Numéro de ROP : POR-086-22

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

[Information@inspection.gc.ca](mailto:Information@inspection.gc.ca)

*This report is also available in English.*

**Recherche sur l'opinion publique canadienne de 2022-2023 pour appuyer les communications liées à la peste porcine africaine**  
**Sommaire**

Préparé pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments  
Fournisseur : Le groupe-conseil Quorus Inc.  
Mars 2023

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique contient les résultats d'une recherche en deux volets (quantitatif et qualitatif) menée par le groupe-conseil Quorus Inc. au nom de l'Agence canadienne d'inspection des aliments en février 2023.

*This publication is also available in English entitled: Public Opinion Research with Canadians to support communications on African Swine Fever: 2022-2023*

Le présent document peut être reproduit pour des fins non commerciales uniquement. Une permission écrite doit être obtenue au préalable auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le présent rapport, veuillez communiquer avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments par courriel à [Information@inspection.gc.ca](mailto:Information@inspection.gc.ca), ou par la poste, à l'adresse suivante :

Agence canadienne d'inspection des aliments  
1400, chemin Merivale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0Y9

**Numéro de catalogue :**  
A104-287/2023F-PDF

**Numéro international normalisé du livre (ISBN) :**  
978-0-660-48126-5

**Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR-041-21) :**  
Numéro de catalogue : A104-287/2023E-PDF (rapport final en anglais)  
ISBN : 978-0-660-48125-8

© Sa Majesté le roi du chef du Canada, représenté par le ministre de la Santé, 2023



## Attestation de neutralité politique

J'atteste, par les présentes, à titre de président du groupe-conseil Quorus, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences en matière de neutralité politique du gouvernement du Canada énoncées dans la [Politique sur les communications et l'image de marque](#) et la [Directive sur la gestion des communications – Annexe C](#).

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rick Nadeau', is centered on a white rectangular background. The signature is fluid and cursive.

Le 17 mars 2023  
Rick Nadeau, président  
Le groupe-conseil Quorus Inc.

# Sommaire

## But et objectifs de la recherche

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie virale qui affecte seulement les porcs, et qui pose un risque important pour la santé des troupeaux de porcs, l'industrie du porc et l'économie canadienne. La PPA est hautement contagieuse pour les porcs et peut se propager rapidement par contact direct et indirect avec des porcs ou des produits de porc infectés ou de l'équipement agricole, de la nourriture pour animaux ou des vêtements contaminés.

Depuis 2018, la maladie s'est propagée en Asie et en Europe, et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a déployé des efforts importants pour atténuer les risques d'introduction de la PPA au Canada et à se préparer à cette éventualité.

Afin d'atténuer les risques d'introduction de la PPA au Canada, l'ACIA entend communiquer avec les Canadiens, en particulier ceux qui pourraient se livrer à des activités qui risquent davantage de propager la PPA au Canada, comme les voyages à l'étranger, l'importation d'aliments ou le fait de vivre en zone rurale où il y a plus de chances d'avoir des porcs.

La recherche avait plusieurs objectifs :

- Mieux comprendre le niveau de sensibilisation de la population canadienne au danger que représente la peste porcine africaine;
- Sonder les opinions, les perceptions et les préoccupations de la population canadienne à l'égard de la peste porcine africaine;
- En apprendre davantage sur les projets de voyage des Canadiens à l'étranger;
- Déterminer si des membres de la famille ou des amis vivant à l'étranger avaient l'intention de visiter des résidents du Canada;
- Déterminer si les Canadiens recevaient des colis de l'étranger contenant des produits alimentaires;
- Déterminer si les voyageurs étaient au courant de leur obligation de déclarer s'ils transportaient des produits du porc à leur retour au Canada.

## Méthodologie

Le volet qualitatif de la recherche consistait en huit groupes de discussion en ligne avec des publics cibles précis dirigés par Quorus du 7 au 13 février 2023. Deux séances ont eu lieu avec des personnes qui avaient voyagé à l'étranger, trois avec des membres de communautés ethniques (une avec des Italiens et des Allemands, une autre avec des Chinois, des Philippins et des Vietnamiens, et une dernière avec des Haïtiens), et trois autres avec des résidents de régions rurales, dont des personnes qui habitent à proximité d'une ferme porcine ou qui sont propriétaires de porcs. Au total, 61 personnes ont pris part aux séances de groupe.

Le volet quantitatif consistait en un sondage national en ligne mené auprès de 2 732 ménages canadiens, avec un chevauchement de publics cibles. Les données ont été recueillies du 1<sup>er</sup> au 23 février 2023.

## Résultats de la recherche qualitative

### Points de vue et expériences avec les voyages ou les expéditions de produits au Canada

#### **Voyageurs**

Les personnes qui voyagent à l'étranger rapportent souvent des choses au Canada, que ce soit des souvenirs, de l'alcool, des vêtements ou des aliments. Les voyageurs ont partagé différents points de vue au sujet des aliments qu'ils rapportent au pays. Dans la plupart des cas, ils ont indiqué qu'ils déclaraient les produits alimentaires à leur arrivée au Canada. La majorité s'est dit à l'aise de rapporter des aliments qui d'après eux passeront facilement la douane (par exemple, des produits emballés ou transformés comme des collations). De nombreux voyageurs ne tentent même pas de rapporter des aliments frais ou non transformés comme des fruits, des légumes ou de la viande crue, principalement parce qu'il est difficile de conserver leur fraîcheur durant le long voyage de retour, en particulier la viande crue. Lorsqu'ils rapportent des aliments non transformés au pays, ce sont souvent des graines, des fruits ou des fines herbes.

Les participants étaient généralement au fait des exigences législatives concernant l'entrée de certains produits alimentaires au Canada. Certains en avaient été informés lors de voyages précédents alors que d'autres avaient consulté des sites Web pour savoir ce qu'il était permis d'apporter au pays. Même s'ils connaissaient ces exigences, certains y voyaient des suggestions plutôt que des règles strictes pouvant entraîner de lourdes amendes. Quelques-uns étaient au courant des répercussions possibles sur le Canada lorsque des aliments interdits entraient au pays. La plupart des participants se doutaient que cela pouvait introduire des espèces étrangères comme des plantes ou des insectes, voire des maladies. Cependant, de façon générale, les participants ne croyaient pas qu'un seul produit alimentaire puisse avoir des répercussions trop catastrophiques sur le Canada ou l'économie canadienne.

## **Membres de communautés ethniques**

Les membres de communautés ethniques ressentent rarement le besoin d'importer ou de rapporter des aliments spéciaux ou traditionnels qui ne sont pas offerts dans leur région. La plupart peuvent effectivement trouver tous ces produits, ou des équivalents, au Canada. Certains en rapportent toutefois lorsqu'ils voyagent à l'extérieur du pays ou lorsque des membres de leur famille qui vivent à l'étranger leur rendent visite. Tout comme les voyageurs, ces participants évitent de rapporter des fruits, des légumes ou de la viande crus, surtout pour éviter les problèmes à la douane ou par crainte que l'aliment ne se gâte avant qu'ils aient le temps de le consommer. Généralement, les membres de communautés ethniques ne reçoivent pas ou ne commandent pas d'aliments provenant de l'étranger. Ils évitent également de commander ces produits en ligne en raison du coût élevé. Ils n'en reçoivent pas non plus par la poste en provenance de l'étranger par souci de fraîcheur.

Comme les voyageurs, ces participants connaissent assez bien les exigences législatives qui restreignent les produits alimentaires que les voyageurs peuvent rapporter au Canada de l'étranger. Quelques-uns seulement semblaient au courant des exigences qui interdisent l'envoi de produits alimentaires par la poste. Le degré de connaissance de la raison d'être de ces exigences était le même que celui des voyageurs – les aliments rapportés au Canada pourraient introduire des espèces étrangères (plantes ou insectes), un virus ou une maladie (en particulier la viande avariée).

## **Résidents de régions rurales et propriétaires de porcs**

Outre les propriétaires de porcs, quelques participants qui vivent en zone rurale ou à proximité de fermes porcines semblent prendre plus de mesures que les autres voyageurs à leur retour au Canada. Lorsque nous leur avons demandé quelles étaient les raisons, ces participants ont répondu que c'était surtout la référence aux porcs et aux fermes porcines qui les faisaient réagir. Ils soupçonnaient que cela avait à voir avec la propagation de maladies, mais étaient loin de se douter de la gravité des impacts.

Parmi les propriétaires de porcs, en particulier ceux qui possèdent de grandes fermes, ils étaient beaucoup plus nombreux à connaître les exigences pour les voyageurs qui transportent des aliments ou des importateurs de produits alimentaires, et évitaient de le faire. D'autre part, certains ont admis avoir ignoré ces exigences lors de voyages précédents.

Les propriétaires de porcs ont indiqué qu'à leur retour au Canada après un séjour à l'étranger, ils prennent des mesures de sécurité, comme le lavage de mains et la décontamination des vêtements, l'utilisation de désinfectants pour éviter de transférer une maladie à leurs animaux. Les propriétaires de grandes fermes ont également mentionné qu'ils respectaient les règles de

confinement et des normes élevées de décontamination. Ils évitaient également de visiter des établissements d'élevage porcin à l'extérieur du Canada pour ne pas rapporter de maladies qu'ils pourraient transmettre à leurs porcs.

## Propriétaires de porcs ou personnes vivant à proximité de fermes porcines

### Personnes qui ne possèdent pas de porcs

Les personnes qui ne possèdent pas de porcs, mais qui habitent en zone rurale entrent très rarement en contact avec ceux-ci ou avec des travailleurs de l'industrie porcine. Des contacts sporadiques peuvent survenir en faisant des achats chez un agriculteur local (même si les clients ne s'approchent pas du lieu où on garde les porcs). Peu nombreux sont les gens qui interagissent avec les porcs lorsqu'ils visitent des agriculteurs locaux, principalement parce que ces derniers n'ont pas d'installations de zoo pour enfants – ce sont des producteurs commerciaux de porcs fermés au public.

Sauf pour quelques participants qui avaient déjà travaillé pour des entreprises qui fournissent des produits et services aux fermes, ceux qui ne possèdent pas de porcs ne connaissaient pas particulièrement les protocoles de sécurité en place sur les fermes ou les propriétés où on trouve des porcs. Les participants ne semblaient pas très préoccupés puisqu'ils ne visitent pas les fermes porcines.

Quelques participants dont des amis ou des membres de la famille possédaient un porc domestique étaient plus familiarisés avec ces protocoles et ont mentionné qu'ils devaient toujours se laver les mains avant et après avoir approché l'animal.

### Propriétaires de porcs

Parmi les propriétaires de porcs, on retrouvait des exploitants de fermes d'agrément, des producteurs commerciaux de porcs et des propriétaires de porcs domestiques. Tous avaient confiance en leurs connaissances sur les porcs et les soins à leur apporter, et se considéraient comme des experts, peu importe le nombre de porcs qu'ils possèdent.

En ce qui concerne les soins apportés aux animaux, les réponses variaient selon le nombre de porcs et le type de ferme porcine. Les producteurs commerciaux de porcs ont parlé de grandes étables conformes à toutes les exigences et aux règlements auxquels ils sont soumis. Les exploitants de fermes d'agrément qui possèdent d'autres animaux en plus des porcs ont indiqué qu'ils gardaient ces derniers dans des étables ou des enclos situés sur leur propriété. Certains laissaient leurs animaux aller et venir librement sur la propriété tandis que d'autres ne laissaient pas leurs porcs s'approcher des autres animaux. Ceux qui possédaient un ou deux porcs domestiques ont indiqué qu'ils les laissaient souvent entrer dans la maison.

Les exploitants de fermes d'agrément ou de porcs domestiques ont expliqué que des membres de leur famille, principalement les enfants, participaient aux soins des porcs et devaient respecter certaines normes et règles. Les gros producteurs de porcs ont des employés pour les aider.

Les éleveurs de porcs ne nourrissent pas leurs animaux avec des restes de nourriture, mais utilisent uniquement de la nourriture, des antibiotiques et des vitamines spécialement conçus pour les porcs. Les registres de nourriture sont soumis à un contrôle rigoureux et les listes de vérification, soigneusement conservées. D'autre part, les propriétaires de porcs domestiques ont mentionné qu'ils les nourrissaient parfois avec des restes de nourriture en plus de grains, de légumes, d'orge ou de nourriture spécialement conçue pour les porcs.

### Connaissance et préoccupations quant aux risques liés à la PPA

Dans tous les groupes, les participants connaissaient très bien au moins quelques maladies animales, et plusieurs ont mentionné la grippe aviaire et la maladie de la vache folle. Dans une proportion moindre, les participants connaissaient le virus du Nil occidental, la rage et la grippe porcine. Il convient de noter que ceux-ci ont parlé de « grippe porcine », sans jamais mentionner la « peste porcine africaine ». Dans les groupes en anglais, certains propriétaires de porcs ont parlé de « ASF », mais plusieurs croyaient que le « F » désignait le mot « Flu » (« grippe » en français). Les participants ont réalisé que ces types de maladies pouvaient causer préjudice aux troupeaux, forçant ainsi les éleveurs à détruire la grande majorité, sinon la totalité de leur bétail si celui-ci était infecté. Certains savaient que les humains pouvaient eux aussi être malades s'ils consommaient la viande d'un animal infecté.

Même si les participants ne connaissaient aucune maladie animale étrangère, cela n'a pas apaisé leurs inquiétudes à l'idée que ces maladies aient des répercussions négatives sur l'économie canadienne. Ils ont parlé de la rapidité à laquelle la COVID-19 s'était propagée partout dans le monde et de la possibilité que cela se produise de nouveau.

Peu de participants avaient entendu parler de la peste porcine africaine et il est fort probable que certains l'aient confondue avec la grippe porcine. Dans le même ordre d'idées, presque aucun des participants n'avait vu, entendu ou lu quoi que ce soit au sujet de la PPA dans la dernière année, et aucun d'eux n'avait tenté d'obtenir de l'information sur cette maladie.

Seulement quelques gros éleveurs de porcs en avaient entendu parler par des voies formelles ou informelles, sans qu'ils ne recherchent activement l'information.

Parallèlement, les connaissances à l'égard des porcs sauvages au Canada étaient très faibles. Les quelques participants qui en avaient entendu parler ont indiqué que le principal danger qu'ils posaient était les dommages importants qu'ils causaient dans les champs des agriculteurs.

Pour ce qui est de la gestion des maladies animales au Canada, les participants avaient tendance à croire que ces maladies étaient généralement bien gérées et ont attribué cela au fait que ces maladies ne font pas constamment les manchettes et qu'on ne voit pas souvent de rappels pour la viande. De nombreux participants ont associé Santé Canada, Agriculture Canada et leur ministère provincial de la santé à la gestion des maladies au pays. Très peu ont mentionné spontanément l'ACIA, même si plusieurs ont reconnu qu'il serait logique que cette agence soit l'une des organisations responsables.

### Revue des ressources et des publicités en ligne

Nous avons présenté aux participants quelques ressources en ligne du site Web de l'ACIA et leur avons demandé de formuler leurs commentaires.

Les propriétaires de porcs et les personnes qui vivent à proximité de fermes porcines ont examiné ce site Web : [Fermez votre barrière à la peste porcine africaine – Agence canadienne d'inspection des aliments \(canada.ca\)](#):

- Les participants s'entendaient généralement pour dire que le contenu était informatif, épuré et simple à comprendre.
- Certains cliqueraient sur le lien de la liste de vérification de la biosécurité.
- Les participants considéraient généralement que cette information visait les (petits) propriétaires de porcs et le message principal était clair.
- Certains ont fait des suggestions d'améliorations, notamment :
  - Mettre la phrase « Il n'existe pas de traitement contre la PPA » en caractères gras ou en faire un titre
  - Ajouter de l'information sur la propagation de la maladie dans le monde

Dans tous les autres groupes, nous avons présenté ce site Web : [Protéger les porcs du Canada contre la peste porcine africaine – Agence canadienne d'inspection des aliments](#):

- Les participants s'entendaient généralement pour dire que le contenu était informatif, simple à comprendre et présenté de manière conviviale. L'utilisation de capsules avec images pour chaque thème leur a plu.
- La pénalité pouvant atteindre 1 300 \$ a capté l'attention de nombreux participants.
- Les participants aimeraient voir un lien menant directement à une liste des pays touchés par la PPA.
- Même si la plupart ont apprécié que l'information soit présentée en plusieurs langues, de nombreux participants se sont demandé pourquoi on avait sélectionné certaines langues et qu'on n'en offrait pas davantage.

- Certains ont supposé que ces langues étaient celles des pays où la PPA est prévalente, mais ils aimeraient que cela soit précisé.

Les participants étaient également invités à examiner quelques concepts publicitaires en ligne accompagnés du slogan « N’apportez pas de porcs ». Ces concepts sont présentés dans la section des résultats détaillés et dans le guide de l’animateur à l’annexe B. Les principales réactions aux concepts étaient les suivantes :

- On les remarquerait s’ils étaient diffusés en ligne ou dans les médias sociaux.
- L’information est généralement simple à comprendre.
- Le concept qui mentionne « N’apportez pas de porcs » était considéré comme étant beaucoup plus pertinent que celui qui dit « N’envoyez pas de porcs » ce qui, pour la plupart, était plutôt inconcevable.
- Plusieurs étaient d’avis que la conception du colis dans le concept « N’envoyez pas de porcs » était faible, principalement parce que celui-ci ne ressemblait pas à un colis.
- Les participants ont préféré le concept qui explique pourquoi il n’est pas recommandé d’apporter des porcs, le trouvant plus percutant et plus significatif.
- Le concept de la valise ouverte a suscité des réactions mitigées – certains ont aimé l’image de la viande dans la valise qui selon eux rendait le tout plus intuitif alors que d’autres l’ont trouvé moins crédible et difficile à décoder.

Une autre série de concepts a été présentée aux propriétaires de porcs. Dans chacun d’eux, on pouvait voir une jeune fille et un adulte dans un champ près d’un porc. Le premier contenait le texte « Protégez vos porcs de la peste porcine africaine », puis « Plus d’info ». Dans le deuxième concept, on pouvait lire « Fermez la porte à la peste porcine africaine », puis « Utilisez la liste de vérification ». Ces concepts sont présentés dans la section des résultats détaillés et dans le guide de l’animateur à l’annexe B.

Les principales réactions à ces concepts étaient les suivantes :

- Les participants avaient l’impression que ces concepts s’adressaient surtout aux exploitants de fermes d’agrément plutôt qu’aux producteurs commerciaux de porcs, en raison de l’image qui montre une fillette dans un champ avec des porcelets.
- Malgré la clarté du message, les concepts ont obtenu des réactions mitigées. Certains étaient d’avis qu’ils n’étaient pas suffisamment sérieux ou alarmants compte tenu de la menace que représente la PPA. Dans ce contexte, le message selon lequel la PPA est mortelle et qu’il n’existe aucun remède n’est pas transmis.
  - Un message plus direct (« vos porcs pourraient mourir ») serait plus efficace et attirerait davantage l’attention.

- Le message « Protégez vos porcs » a surtout interpellé les propriétaires de porcs domestiques, alors que les éleveurs s'identifiaient davantage aux images de barrières.
- Certains ont préféré l'appel à l'action plus direct qui dit « Utilisez la liste de vérification » alors que d'autres, surtout ceux qui connaissaient moins cet outil, ont préféré la phrase « Plus d'info », à caractère plus général.

Finalement, nous avons demandé aux participants s'ils préféraient le slogan « N'apportez pas de porcs » ou « Les cochons ne volent pas ». Même si plusieurs ont rigolé en entendant le deuxième, la plupart ont préféré « N'apportez pas de porcs », en invoquant qu'un enjeu grave exigeait un slogan sérieux. De plus, compte tenu du peu qu'ils savaient de la PPA, il était préférable d'avoir des instructions claires ou un message direct (dans ce cas, de ne pas apporter de porcs).

### **Mise en garde concernant la recherche qualitative**

La recherche qualitative vise à recueillir des points de vue et à trouver une orientation plutôt que des mesures qualitatives extrapolables. Le but n'est pas de générer des statistiques, mais d'obtenir l'éventail complet des opinions sur un sujet, comprendre le langage utilisé par les participants, évaluer les niveaux de passion et d'engagement, et exploiter le pouvoir du groupe pour stimuler les réflexions. Les participants sont encouragés à exprimer leurs opinions, peu importe si ces opinions sont partagées ou non par d'autres.

En raison de la taille de l'échantillon, des méthodes de recrutement utilisées et des objectifs de l'étude, il est clair que la tâche en question est de nature exploratoire. Les résultats ne peuvent être extrapolés à une plus vaste population, pas plus qu'ils ne visent à l'être.

Plus particulièrement, il n'est pas approprié de suggérer ou de conclure que quelques (ou de nombreux) utilisateurs du monde réel agiraient d'une façon uniquement parce que quelques (ou de nombreux) participants ont agi de cette façon durant les séances. Ce genre de projection relève strictement de la recherche quantitative.

### **Résultats de la recherche quantitative**

Nous avons demandé aux répondants s'ils connaissaient cinq des maladies animales. La connaissance était la plus élevée pour la grippe porcine (H1N1) à 85 %, suivie de près par la grippe aviaire à 82 % et la maladie de la vache folle à 81 %. La connaissance descendait à 22 % pour la maladie débilitante chronique (MDC) ou encéphalopathie des cervidés et 17 % pour la peste porcine africaine (PPA). Dans l'ensemble, neuf répondants sur dix connaissaient au moins une de ces maladies.

Parmi ceux qui connaissaient au moins une de ces maladies, 43 % ne se sentaient nullement concernés par celles qu'ils connaissaient. De façon générale, c'est la grippe aviaire qui a attiré le plus d'attention alors que 26 % des répondants qui connaissaient au moins une maladie l'ont

choisie comme étant celle qui les préoccupait le plus. La grippe porcine et la maladie de la vache folle étaient également préoccupantes à 13 % et 14 % respectivement. Un petit nombre de répondants ont désigné la MDC (3 %) et la PPA (1 %) comme étant les plus préoccupantes.

En ce qui concerne ceux qui connaissaient la PPA, un peu plus d'un répondant sur quatre croyait très bien la connaître (4 %) ou plutôt bien la connaître (22 %). Plusieurs, soit 49 %, ont affirmé qu'ils ne la connaissaient pas très bien et les 24 % qu'il reste ne la connaissaient pas du tout. Nous avons demandé à ceux qui ne connaissaient pas très bien, ceux qui connaissaient plutôt bien et ceux qui connaissaient très bien la PPA s'ils avaient vu, lu ou entendu quoi que ce soit au sujet de cette maladie. Les sources d'information les plus souvent citées étaient les nouvelles ou les médias (57 %), suivies des médias sociaux (21 %) et de la famille et des amis (14 %). Un petit groupe avait vu quelque chose lors d'un voyage ou dans les aéroports (6 %).

Les deux tiers des répondants (66 %) n'ont su quoi répondre à la question à savoir si des cas de PPA avaient été répertoriés au Canada et s'il faudrait prendre des précautions d'une façon ou d'une autre. Parmi ceux qui avaient une opinion, la plupart (17 %) croyaient que la PPA n'avait pas fait son apparition au Canada, mais qu'il faudrait quand même prendre toutes les précautions possibles. Dix pour cent des répondants croyaient que la PPA était au Canada; environ la moitié croyait qu'il n'y avait rien à craindre et l'autre moitié, qu'il faudrait prendre toutes les précautions possibles.

Divers comportements peuvent introduire la peste porcine africaine (PPA) au Canada et la propager. Lorsque nous leur avons présenté quatre des comportements les plus fréquents, près de la moitié des répondants (49 %) n'en connaissaient aucun. Dans une proportion similaire, les répondants étaient au fait des comportements suivants :

- 37 % – rapporter des produits du porc d'un voyage à l'étranger
- 36 % – visiter une ferme porcine ou une propriété où on retrouve des porcs au Canada peu de temps après avoir visité une ferme porcine ou une propriété avec des porcs lors d'un voyage à l'étranger (zoos, refuges pour animaux et expéditions de chasse là où on retrouve des porcs sauvages)
- 31% – recevoir des produits du porc expédiés par la poste par des amis ou des membres de la famille qui habitent à l'étranger

Parmi les comportements présentés, celui qui était le moins connu était celui qui consistait à nourrir les porcs avec des restes de nourriture et des déchets alimentaires (13 %).

Ces quatre comportements ont été réexaminés dans le sondage pour déterminer dans quelle mesure chacun posait un risque d'introduire ou de propager la PPA au Canada. Le comportement considéré comme à haut risque par la plus grande proportion des répondants était de rapporter

des produits du porc de l'étranger sans le déclarer aux douanes (53 %), suivi par recevoir des produits du porc par la poste de la part d'amis ou de membres de la famille qui habitent à l'extérieur du Canada (43 %) et visiter une ferme porcine ou une propriété où on retrouve des porcs au Canada (39 %). Le comportement considéré le moins à risque était de nourrir les porcs avec des restes de nourriture ou des déchets alimentaires (17 %). Pour chaque comportement, il convient de noter qu'une importante proportion de répondants ont sélectionné l'option « je ne sais pas ».

Quant à l'impact que la PPA pourrait avoir sur eux personnellement, sur l'industrie canadienne du porc et sur l'économie du Canada, l'étude a révélé ce qui suit :

- 27 % des répondants seraient très préoccupés à l'idée que la PPA pourrait les affecter personnellement si elle faisait son apparition au Canada.
- 50 % des répondants seraient très préoccupés à l'idée que la PPA pourrait affecter l'industrie canadienne du porc si elle faisait son apparition au Canada. Une proportion plus élevée (57 %) croyait que l'impact sur l'industrie canadienne du porc serait assez important.
- 36 % des répondants seraient très préoccupés à l'idée que la PPA pourrait affecter l'économie canadienne si elle faisait son apparition au Canada. Une proportion similaire (35 %) était d'avis que l'impact sur l'économie canadienne serait assez important.
- Finalement, 42 % seraient assez préoccupés quant au danger que la PPA pourrait poser pour la sécurité de la chaîne alimentaire si elle faisait son apparition au Canada.

Une minorité de répondants (28 % ont donné une note de 6 ou 7 sur une échelle de 7 points) ont manifesté beaucoup d'intérêt à obtenir plus d'information sur la PPA et ses répercussions sur la population canadienne. D'autre part, 34 % ont manifesté un intérêt modéré (note de 4 ou 5). Les répondants seraient plus enclins à utiliser un moteur de recherche en ligne (53 %), à faire appel au gouvernement du Canada (50 %) ou à leur gouvernement provincial/territorial (31 %), aux médias (25 %) et aux associations de l'industrie porcine (24 %).

S'ils devaient obtenir de l'information sur la PPA auprès du gouvernement du Canada, la majorité des répondants aimeraient recevoir cette information sur le site Web du gouvernement du Canada (60 %), suivi de la télévision (37 %). Des proportions similaires se tourneraient vers les médias sociaux (22 %) et le courriel (20 %).

Lorsque nous leur avons demandé qui devrait avoir la principale responsabilité de veiller à ce que la PPA soit bien gérée et contrôlée au Canada, les répondants ont désigné le gouvernement du Canada à 46 %. D'autres ont mentionné que les gros producteurs de porcs et les entreprises qui importent des aliments devraient être les principaux responsables (13 % dans les deux cas).

Quant aux gouvernements provinciaux/territoriaux, 35 % des répondants en ont fait leur premier ou leur deuxième choix.

**Fournisseur : Le groupe-conseil Qorus**

**Numéro de contrat : CW2251163**

**Date d'octroi du contrat : 5 décembre 2022**

**Valeur du contrat (TVH incluse) : 104 928,14 \$**

**Pour plus d'information, veuillez communiquer avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments à**  
[Information@inspection.gc.ca](mailto:Information@inspection.gc.ca)